



bpi**france**



Jeudi 17 novembre 2016

Communiqué de presse

INVESTISSEMENT D'AVENIR : Le « fonds Pays de la Loire territoires d'innovation – Programme d'investissement d'avenir » a d'ores et déjà soutenu 62 projets pour 16,8 M€

Le programme d'investissement d'avenir (PIA) stimule les investissements d'excellence et l'innovation dans l'économie française. Le gouvernement a instauré à titre expérimental dans six régions, des partenariats entre les services de l'Etat en région et le conseil régional, afin de rapprocher au plus près des PME, la décision d'allocation de certaines aides.

Lancé le 7 mai 2015, le *fonds Pays de la Loire territoire d'innovation – Programme d'investissement d'avenir* (FTI-PIA) a été doté de 20 M€ où État et Région participent chacun à hauteur de 10M€, pour soutenir des projets d'investissement dans l'innovation des PME.

Le dispositif permet d'accompagner des projets de faisabilité par des subventions allant jusqu'à 200 k€ ou des projets de développement et d'industrialisation par des avances remboursables allant jusqu'à 500 k€. Le fonds intervient dans six domaines : les technologies avancées de production, les industries maritimes, les thérapies de demain et la santé, l'information et l'électronique professionnelle, l'alimentation et les bioressources ainsi que les industries créatives et culturelles.

Lors de la visite d'*OEM Development* à St-Barthelemy d'Anjou, Henri-Michel Comet, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique et Stéphanie Houël, vice-présidente du conseil régional, ont annoncé qu'en 18 mois, le FTI-PIA a d'ores et déjà soutenu 62 projets de PME ligériennes recouvrant 2587 emplois, et favorisant la création à trois ans de 700 emplois. Les projets vont du développement d'une technologie, comme la faisabilité d'un anticorps, à la conception d'innovation non technologique telle le développement d'une plate-forme collaborative pour la restauration commerciale. L'objectif de ce fonds est de permettre la concrétisation de projets à fort potentiel.

Le dirigeant d'*OEM Development*, M. Michel Houdou expose son point de vue sur le dispositif qui a facilité le développement de deux modules d'une machine de dialyse à domicile : « *Le fonds Pays de la Loire territoire d'innovation, nous a permis d'avoir très rapidement la capacité d'accélérer notre recherche et développement. Ainsi nous avons*

complémenté notre machine de dialyse quotidienne à domicile PHYSIDIA S³ de nouvelles modalités de traitements innovants pour augmenter ses avantages concurrentiels. Ce soutien Etat-Région a contribué à la valorisation de nos développements, ce qui a permis notre récente levée de fonds de 15 M€ pour accélérer la phase de mise sur le marché. »

Deux autres innovations ont été présentées : un robot magnétique de maintenance sur chantier naval de *Roboplanet* et le développement d'un nouveau matériau composite pour réservoirs de carburant de *RM Technologies*.

« La totalité du fonds aura été engagée en cette fin d'année. Le projet de loi de finances 2017 prévoit la généralisation de ce type de démarches à toutes les régions » indique Henri-Michel Comet.

« L'expérience ligérienne est donc une réussite. En effet, ce fonds largement plébiscité par les entreprises, est en adéquation entre leurs besoins d'investissement et la stimulation de l'emploi par l'innovation, répondant ainsi aux enjeux de compétitivité des économies régionales au service de la nation » a ajouté Stéphanie Houël.

Contact presse

**Préfecture de la région Pays de la Loire,
Préfecture de la Loire-Atlantique**

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.gouv.fr

@Prefet44

Conseil Régional des Pays de la Loire

Séverine RANNOU

Chargée de relations presse

Direction de la Communication

Conseil régional des Pays de la Loire

Tél : (33) 2.28.20.60.63 / 06 48 28 02 56

severine.rannou@paysdelaloire.fr

